



Ne confondons pas "geste d'amour" et "geste de désespoir"

Les médias ont massivement présenté Marie Humbert comme une héroïne, ayant accompli un « geste d'amour », mais ils se sont interdit, d'une manière qui en dit long sur nos mœurs journalistiques, de questionner les soignants sur cette tragédie alors que leurs témoignages, tels qu'ils ont pu filtrer dans de rares entretiens, ont offert une version très différente de celle fournie unilatéralement par la mère de Vincent et le co-auteur du livre que celui-ci a publié. Il faudra, un jour, s'interroger sérieusement sur la promotion par notre société de tous ces gestes tragiques, ces gestes d'impuissance, qui sont des gestes meurtriers soudainement convertis en « gestes d'amour », expression devenue l'arme absolue des avocats dans les prétoires, le sauf-conduit des gazettes pour s'épargner toute réflexion, l'excuse imparable permettant de justifier la lassitude et les décisions, certes compréhensibles, de ceux qui vivent des situations douloureuses. Là où l'indulgence et la clémence, voire le mutisme respectueux, devraient suffire, l'on veut exalter et donc encourager la transgression.

Qui ne voit qu'ainsi, indirectement mais efficacement, on dévalue la générosité discrète et quotidienne des actes altruistes ?

En disant cela, je sais que je m'attaque à un mythe, à une icône vivante. Ce n'est évidemment pas la personne de Marie Humbert que je vise ici, mais tout un système médiatique qui exploite la détresse humaine et exonère chacun de ses capacités d'information et de réflexion. Cette femme s'est trouvée prisonnière d'une situation qu'on ne peut souhaiter à personne de connaître, d'une histoire émouvante à la hauteur des tragédies antiques. Face à son fils Vincent qui l'implorait de lui donner la mort, elle a choisi, après avoir résisté à cette terrible demande, d'accéder à ce qu'il exprimait et qui était d'abord le désir de ne plus peser sur la vie de sa mère. Vincent a cru donner sens à ses derniers mois en devenant une vedette très médiatisée, mais une vedette de la mort. Le frisson qui a parcouru la France devant le drame de ce jeune homme avait quelque chose de profondément malsain : n'était-ce pas l'odeur de la mort annoncée qui provoquait tant d'émotion et d'intérêt ? Le malaise s'est accentué lorsque le livre qui racontait la décision de Vincent fut mis en vente le jour même de la tentative d'empoisonnement de Marie Humbert (tentative ratée, « acte manqué » diraient peut-être les psychanalystes : une mère veut-elle vraiment tuer son fils ?). Un éditeur peu scrupuleux dans le lancement de la campagne promotionnelle du livre avait décidé de coordonner la mise en vente avec le geste meurtrier. Le succès marchand fut à la hauteur de ses espérances. Et la télévision ne fut pas en reste qui donna complaisamment et longuement la parole aux personnes mises en examen, Marie Humbert et le docteur Chaussoy, mais jamais aux équipes soignantes de Vincent.

Cette affaire m'en rappelle une autre. En Belgique, en 1962, une mère, avec la complicité de membres de sa famille et de son médecin, avait tué son bébé atteint d'une malformation grave et l'opinion avait bruyamment applaudi le verdict d'acquittal prononcé à Liège. Un homme, qui n'avait rien d'un moraliste sirupeux, Morvan Lebesque, fut l'une des rares personnalités à ne pas se laisser submerger par l'émotion. Voici ce qu'il écrivait dans le *Canard enchaîné* et qui peut aujourd'hui encore nous aider à réfléchir. « Il fallait leur pardonner, je le répète. Il fallait les acquitter. Mais on ne les a pas acquittés. On les a appelés des « saints », des « héros », des « martyrs ». On a célébré leur « courage surhumain », leur « pitié sublime ». Une foule en délire les a réclamés au balcon, « comme le roi et la reine » ; on hurlait de joie dans les rues, on a couvert ces « héros » d'une montagne de fleurs, on les a portés en triomphe et conduits en cortège jusqu'à la brasserie où ils ont joyeusement fêté le verdict ». [...] Samedi, Liège a bradé l'idéal pour lequel tant d'hommes ont lutté pendant des siècles : *la vie humaine est un absolu.* »

Jacques Ricot
Philosophe